

## COMMUNIQUE

### APRÈS UN 22 MARS PUISSANT ET DÉTERMINÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE, LE GOUVERNEMENT DOIT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES AGENTS.

La mobilisation du 22 mars dans la Fonction publique a été particulièrement forte, que ce soit dans la grève ou les manifestations.

Elle se situe de manière incontestable au-dessus du 10 octobre 2017, qui était d'un niveau pourtant déjà très significatif.

La réalité est que le taux moyen de grévistes – mesuré à partir d'un travail sérieux et approfondi – s'élève aux environs de 30%, avec de nombreuses pointes à 50%, voire au-delà de 60%. Dans le même temps, les manifestations unitaires de la Fonction publique ont rassemblé 50% de personnes en plus que le 10 octobre !

Le gouvernement ne doit pas feindre de se rassurer en minimisant le mécontentement réel qui existe dans la Fonction publique.

Les ministres doivent d'urgence ouvrir de véritables négociations, notamment sur l'augmentation du pouvoir d'achat, les créations d'emplois statutaires, la titularisation des précaires, l'égalité professionnelle, l'amélioration des carrières, le devenir des missions...

À l'évidence, un tel processus de négociation ne peut s'ouvrir sur la base de l'inacceptable discours instauré « Refonder le contrat social avec les agents publics ».

Nos organisations prennent acte de l'annonce faite en juin par le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt lors de la réunion du Conseil commun de la fonction publique d'une nouvelle version de ce discours dont nous n'avons pas connaissance à cette heure. Nous considérons que cette annonce est à mettre à l'arrière plan de la mobilisation des personnels et de la réussite du 22 mars.

Si le gouvernement n'adresse pas de signal fort lors de la réunion prévue entre les ministres et nos organisations ce 29 mars, nous appelons à mettre partout en débat avec les personnels toutes les formes d'actions et d'interventions envisageables.

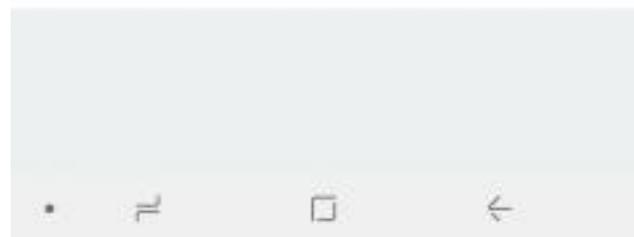
Nos organisations prévoient de se réunir le 3 avril dans l'unité la plus large sur la base de la démarche que nous avons engagée ces derniers mois. Elles feront à cette occasion le bilan de la réunion du 29 mars et définiront le plan d'action nécessaire au regard de la situation.

Nous apportons notre soutien aux différents secteurs mobilisés.

L'intérêt général, la préservation des missions publiques, la promotion et le renforcement du Statut général comme garantie pour les citoyens et l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de la Fonction publique appellent de notre part une détermination et une conviction sans faille.

Nos organisations tiendront une conférence de presse jeudi 29 mars à 13h30, dans les locaux de la FSU, 13 rue Cabanis 75014 PARIS.

Le 27 mars 2018



La mobilisation du 22 mars dans la Fonction publique a été particulièrement forte, que ce soit dans la grève ou les manifestations.

Elle se situe de manière incontestable au-dessus du 10 octobre 2017, qui était d'un niveau pourtant déjà très significatif.

La réalité est que le taux moyen de grévistes – mesuré à partir d'un travail sérieux et approfondi – s'élève aux environs de 30%, avec de nombreuses pointes à 50%, voire au-delà de 60%. Dans le même temps, les manifestations unitaires de la Fonction publique ont rassemblé 50% de personnes en plus que le 10 octobre !

Le gouvernement ne doit pas feindre de se rassurer en minimisant le mécontentement réel qui existe dans la Fonction publique.

Les ministres doivent d'urgence ouvrir de véritables négociations, notamment sur l'augmentation du pouvoir d'achat, les créations d'emplois statutaires, la titularisation des précaires,

l'égalité professionnelle, l'amélioration des carrières, le devenir des missions...

A l'évidence, un tel processus de négociations ne peut s'ouvrir sur la base de l'inacceptable document intitulé « Refonder le contrat social avec les agents publics ».

Nos organisations prennent acte de l'annonce faite ce jour par le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt lors de la réunion du Conseil commun de la fonction publique d'une nouvelle version de ce document, dont nous n'avons pas connaissance à cette heure. Nous considérons que cette annonce est à mettre à l'entier crédit de la mobilisation des personnels et de la réussite du 22 mars.

Si le gouvernement n'adresse pas de signaux forts lors de la réunion prévue entre les ministres et nos organisations ce 29 mars, nous appellerons à mettre partout en débat avec les personnels toutes les formes d'actions et d'interventions envisageables.

Nos organisations prévoient de se revoir le 3 avril dans l'unité la plus large sur la base de la démarche que nous avons engagée ces derniers mois. Elles feront à cette occasion le bilan de la réunion du 29 mars et définiront le plan d'action nécessaire au regard de la situation.

Nous apportons notre soutien aux différents secteurs mobilisés.

L'intérêt général, la préservation des missions publiques, la promotion et le renforcement du Statut général comme garantie pour les citoyens et l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de la Fonction publique appellent de notre part une détermination et une conviction unitaires sans faille.

Nos organisations tiendront une conférence de presse jeudi 29 mars à 13h30, dans les locaux de la FSU, 12 rue Cabanis 75014 PARIS.

Le 27 mars 2018

**Public:** [Infos / actions](#)

[Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)

[Luttes 2018](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---